

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article640>



# **Attention : danger pour nos mutuelles. On s'en prend à nos droits !**

- AGENT-E-S TECHNIQUES



Date de mise en ligne : mardi 25 septembre 2012

---

**Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés**

---

## **Attention : danger pour nos mutuelles. On s'en prend à nos droits !**

---

La Circulaire du 25 mai 2012 a pour conséquence de casser le contrat collectif CG92/MNFCT dont nous bénéficions.

A partir du 1er janvier 2013, la subvention de 20% disparaît.

Les retraités « sont jetés » par le Conseil Général qui applique à la lettre cette circulaire.

Le calcul de subventionnement se fera sur un montant forfaitaire imposable par la CSG et l'impôt sur le revenu !

De nombreux personnels risquent de ne plus pouvoir se payer une couverture sociale complémentaire, cela s'ajoute à la précarité.

**SALE COUP POUR LES AGENTS !**

Nous ne voulons pas de la convention de participation !

Nous voulons avoir le choix de nos mutuelles et conserver notre contrat et nos garanties !

La labellisation permet de poursuivre une action dans le sens de l'égalité de traitement des agents quel que soit l'employeur.

Pouvoir garder nos Mutuelles professionnelles qui ont adapté leurs garanties aux besoins des agents des Collectivités Territoriales est un atout pour le maintien d'une Sécurité Sociale de haut niveau.

**LA LABELLISATION EST LE MEILLEUR CHOIX !**

Pour la défense de nos intérêts, il faut que le Conseil Général nous entende !

*CGT, FSU, SUD du CG du 92*